

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

REGISTRE DU COMMERCE & DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS
CS 50466
68020 COLMAR CEDEX
TEL: 03.89.24.77.45

RECEPISSE DE DEPOT

2MR SOLAR

27 rue de Gaensmatt
68150 Ostheim

V/REF :

N/REF : 2009 B 799 / 2019-B-6772

Le greffier du tribunal d'instance de Colmar certifie qu'il a reçu le 19/08/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

2MR SOLAR
Société à responsabilité limitée
27 rue de Gaensmatt
68150 Ostheim

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-6772 le 17/09/2019

R.C.S. COLMAR TI 518 533 377 (2009 B 799)

Fait à COLMAR le 17/09/2019,

LE GREFFIER



TRIBUNAL D'INSTANCE

19 JUIN 2019

COLMAR

2009 B 799
2019 B 6772

Identification

M UEBERSCHLAG ROLAND

2 rue de delle

68220 folgenbourg

france

N° d'adhérent : 29000005967979

Pour le compte de :

SARL 2MR SOLAR

518 533 377

27 RUE DE LA GAENSMATT

68150 OSTHEIM

Période déclarée : 2018

Date limite de dépôt : 18/05/2019

Déclaration

Formulaire 2065 (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 2
Annexe 2065BIS (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 3
Annexe 2033A (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 4
Annexe 2033B (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 5
Annexe 2033C (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 6
Annexe 2033D (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 7
Annexe 2033E (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 8
Annexe 2033F (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 9
Annexe 2033G (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 10
Annexe 2059H (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 11
Annexe 2059I (applicable à compter du 31/12/2017)	p. 12
Annexe 2069RCI (applicable à compter du 31/12/2018)	p. 13

« Conforme à l'original »

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - J'accepte de recevoir des informations par messagerie

(voir art. 39 et suivants - loi n° 78-17 du 6/1/1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers
et aux libertés)

Oui

Adresse de messagerie **compta@fredel-alsace.fr**

2 - Adresse du siège social

Numéro, type et nom de voie **27 rue de la Gaensmatt**

Code postal **68150**

Ville **OSTHEIM**

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - Résultat fiscal

Bénéfice imposable à

33 1/3% ou à 31%

Bénéfice imposable à 28%

50 239

Déficit (report du 2033-B)

0

Bénéfice imposable à 15%

38 120

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

H - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions payées par la société elle-même	250 000
Montant des revenus répartis (somme des montants ci-dessus)	250 000

Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles	1 115 607	482 529	633 078
Immobilisations financières (1)			0
TOTAL I (5)	1 115 607	482 529	633 078
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises			0
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)	13 367		13 367
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	240 337		240 337
Charges constatées d'avance			0
TOTAL II	253 704	0	253 704
TOTAL GENERAL (I + II)	1 369 311	482 529	886 782

B - PASSIF	NET EXERCICE CLOS EN N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	50 000
Réserve légale	5 000
Report à nouveau	53 876
Résultat de l'exercice	68 574
TOTAL I	177 450
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées (4)	552 390
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	51 298
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	2 046
TOTAL III	709 331
TOTAL GENERAL (I + II + III)	886 781

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RESULTAT COMPTABLE			
Produits d'exploitation			Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires		207 696
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			207 696
Charges d'exploitation			
Autres charges externes			24 941
Impôts, taxes et versements assimilés	dont TP/CFE, CVAE	395	3 211
Dotations aux amortissements			68 439
Total des charges d'exploitation (II)			96 591
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			111 105
Produits et charges divers	Charges financières (V)		22 745
	Impôts sur les bénéfices (VII)		19 785
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			68 575

B - RÉSULTAT FISCAL		
	Bénéfice	Déficit
	68 575	0
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	68 575	0
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	68 575	0

Immobilisations
Amortissements - Plus-values - Moins-values

I - IMMOBILISATIONS					
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial				0	
Autres				0	
Immobilisations corporelles					
Terrains				0	
Constructions	349 204			349 204	
Installations techniques matériel et outillage industriels	766 403			766 403	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles				0	
Immobilisations financières				0	
TOTAL rubrique I	1 115 607	0	0	1 115 607	0

II - AMORTISSEMENTS				
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles				
Terrains				0
Constructions	100 055	17 345		117 400
Installations techniques, matériel et outillage industriels	314 035	51 093		365 128
Installations générales, agencements, aménagements divers				0
Matériel de transport				0
Autres immobilisations corporelles				0
TOTAL rubrique II	414 090	68 438	0	482 528

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

**Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs**

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	207 696
TOTAL 1	207 696

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	24 941
TOTAL 3	24 941

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	182 755
--	----------------

Composition du capital social

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

1	Forme juridique	SARL	N° SIREN	504 863 507
	Dénomination	TP SOLAR	Complément dénomination	
	Nombre de parts ou d'actions	950	Pourcentage de détention	19,00%
	Numéro, type et nom de voie	7 RUE DE FESSENHEIM		
	Code Postal	68740	Commune	BALGAU
	Pays	FRANCE		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR	Nom marital	
	Nom et prénom	UEBERSCHLAG ROLAND		
	Nombre de parts ou d'actions	2 760	Pourcentage de détention	55,00%
	Date de naissance	23/07/1957	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	68100	Commune de naissance	MULHOUSE
	Numéro, type et nom de voie	42 RUE DE DELLE		
	Code postal	68220	Ville	FOLGENSBURG
	Pays	FRANCE		

2	Titre	MONSIEUR	Nom marital	
	Nom et prénom	UEBERSCHLAG MATHIEU		
	Nombre de parts ou d'actions	645	Pourcentage de détention	13,00%
	Date de naissance	10/09/1987	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	68100	Commune de naissance	MULHOUSE
	Numéro, type et nom de voie	2 RUE DES SORBIERS		
	Code postal	68220	Ville	FOLGENSBURG
	Pays	FRANCE		

3	Titre	MONSIEUR	Nom marital	
	Nom et prénom	UEBERSCHLAG MAXIME		
	Nombre de parts ou d'actions	645	Pourcentage de détention	13,00%
	Date de naissance	22/07/1992	Pays de naissance	FRANCE
	Code postal de naissance	67	Commune de naissance	STRASBOURG
	Numéro, type et nom de voie	20 Buhlstrasse		
	Code postal	8055	Ville	ZURICH
	Pays	SUISSE		

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.

X

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital**

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations**

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case

☒ X

SARL 2MR SOLAR

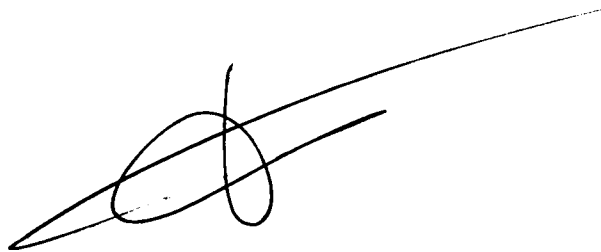
27 RUE DE LA GAENSMATT

68150 - OSTHEIM

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2018

ANNEXE LEGALE

"Certifié conforme à l'original"

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'S' or 'Z' followed by a long horizontal stroke.

SARL 2MR SOLAR

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- le bilan de l'exercice présente un total de 886 782 euros
- le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total de produits de 207 696 euros
 - un total de charges de 139 121 euros
 - dégage un résultat de 68 574 euros

L'exercice considéré :

- débute le 01/01/2018
- finit le 31/12/2018
- et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de SARL 2 MR SOLAR

SARL 2 MR SOLAR

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 886 782 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 207 696 euros et un total de charges de 139 121 euros, dégageant ainsi un résultat de 68 574 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode de coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

SARL 2 MR SOLAR

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de ventes, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

SARL 2 MR SOLAR

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Engagement de retraite

Information non significative

D.I.F.

Information non significative

SARL 2 MR SOLAR**IMMOBILISATIONS**

	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE AU 31/12/18
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
constructions	349 204			349 204
Instal., agencement, aménagement divers	766 404			766 404
Immobilisations financières				
TOTAL	1 115 608	0		1 115 608

SARL 2 MR SOLAR**AMORTISSEMENTS**

	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES AU 31/12/18
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Construction	100 055	17 345		117 400
Instal., agencement, aménagement divers	314 035	51 093		365 128
Immobilisations financières				
TOTAL	414 090	68 438		482 528

SARL 2MR SOLAR

PROVISIONS

	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS AU 31/12/18
Provisions réglementées	NEANT			
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour dépréciations				
TOTAL				

SARL 2 MR SOLAR

CREANCES ET DETTES

CREANCES	31/12/2018	Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts (1)	0	0	0
Autres	0	0	0
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	0	0	0
Taxes sur la valeur ajoutée	2 912	2 912	
Impôts sur les bénéfices	0	0	
Autres	10 455	10 455	0
Capital souscrit - appelé, non versé	0	0	0
Charges constatées d'avance	0	0	0
TOTAL	13 367	13 367	0
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

- (a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours
(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

DETTES	31/12/2018	Échéances à moins 1 an	Échéances de 1 à 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)		0	0
Autres emprunts obligataires (2)		0	0
Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	552 390	552 390	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	0	0	0
Taxes sur la valeur ajoutée	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	2 606	2 606	0
Dettes fiscales et sociales	0	0	0
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	0	0	0
Groupe et associés (3)	103 037	103 037	0
Autres dettes	51 298	51 298	0
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL	709 331	709 331	0
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
Emprunts remboursés en cours d'exercice			
(3) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	103 037		

SARL 2MR SOLAR

PRODUITS A RECEVOIR

TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR		31/12/2018
		13367
Autres créances		10 455
ETAT PRODUITS A RECEVOIR		2 912

SARL 2MR SOLAR

CHARGES A PAYER

TOTAL DES CHARGES A PAYER		31/12/2018
		55950
ETAT CHARGES A PAYER	2 606	
ASSOC. CPTES C OURANTS D'INTERETS	2 046	
AUTRES DETTES CHARGES A PAYER	51 298	

SARL 2MR SOLAR

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D' AVANCE

	31/12/2018	CHARGES	PRODUITS
Charges et Produits d'EXPLOITATION			
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

NEANT

2MR SOLAR

Société à responsabilité limitée au capital de € 50.000

27 rue de la Gaensmatt – 68150 OSTHEIM

RCS COLMAR TI 518 533 377 - 2009 B 799

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF
le vingt-huit juin à 18 heures.
les associés de la société à responsabilité limitée

« 2MR SOLAR »

au capital de € 50.000,-- divisé en 5.000 parts sociales de € 10,-- chacune, se sont réunis à 68220 FOLGENSBURG, 2, rue de Delle, sur convocation du gérant, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture du rapport du gérant sur l'activité et les comptes de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.
2. Approbation desdits rapports ainsi que des comptes et du bilan de l'exercice 2018, Approbation des conventions éventuellement conclues – Affectation des résultats
- 3 Quitus au gérant
- 4 Questions diverses

L'assemblée est présidée par Monsieur Roland UEBERSCHLAG en qualité de gérant et d'associé.

Sont présents :

- M. Roland UEBERSCHLAG	2.760 parts
- M. Mathieu UEBERSCHLAG	645 parts
- M. Maxime UEBERSCHLAG	645 parts

TOTAL DES PARTS	4.050 parts
-----------------	-------------------

Le représentant de la société TP SOLAR SARL est absent et excusé.

Les associés présents possédant plus de la moitié des parts, l'assemblée générale ainsi constituée est autorisée à délibérer valablement sur son ordre du jour.



Puis il est mis à la disposition des associés :

- . le rapport du gérant sur l'activité arrêtée le 31 décembre 2018 et sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- . le texte des résolutions,
- . l'inventaire, les comptes et le bilan dudit exercice,
- . un exemplaire des statuts sociaux.

Puis le gérant donne lecture de son rapport et propose aux associés le texte des résolutions qu'il a préparé.

Puis la discussion s'instaure. Après quelques échanges de vues, plus personne ne demandant la parole, il est passé au vote des résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés,
après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2018 et les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, déclare approuver ce rapport ainsi que les comptes et le bilan dudit exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés,
Approuvant la proposition du gérant, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 soit la somme de € 68.574 sur le compte « REPORT A NOUVEAU » positif existant au bilan dont le solde passera ainsi de € 53.875 à € 122.448.

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours ou au titre des trois derniers exercices sociaux.

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes par part	Autres revenus distribués	
2015	--		
2016	--		
2017	€ 50		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, donne quitus entier et définitif à Monsieur Roland UEBERSCHLAG, son gérant, pour l'exercice de son mandat au cours de l'année 2018.

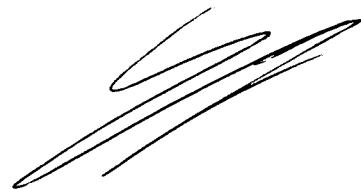
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

EN FOIE DE QUOI,

il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été approuvé et signé par tous les associés

"Certifié conforme
à l'original."


m
m
m.

2MR SOLAR

Société à responsabilité limitée au capital de € 50.000

27 rue de la Gaensmatt – 68150 OSTHEIM

RCS COLMAR TI 518 533 377 - 2009 B 799

RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2018

Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous soumettre les documents prescrits par l'article L 223-26 du Code de Commerce à savoir l'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexes) ainsi que le rapport de gestion de la gérance dont nous vous donnons ci-après lecture.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification en ce qui concerne les méthodes d'évaluation par rapport à l'exercice précédent.

SITUATION DE LA SOCIETE

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, la situation de la société peut se résumer à ce qui suit :

Le total des **PRODUITS D'EXPLOITATION** atteint au 31 décembre 2018 € 207.696 contre € 195.472 l'exercice précédent soit une progression de 6,25 % et comprend la production vendue pour € 187.696 et d'autres produits pour € 20.000.

Le total des **CHARGES D'EXPLOITATION** en progression de 4,12 % atteint € 96.591 fin décembre 2018 contre € 92.772 fin décembre 2017 et se compose :

. des autres achats et charges externes qui s'établissent à € 24.941 fin décembre 2018, contre € 21.716 fin décembre 2017, en progression de 14,85 %,

. des impôts, taxes et versement assimilés qui s'élèvent à € 3.211 pour cet exercice 2018, contre € 2.617 l'exercice précédent.

. des dotations aux comptes d'amortissements sur immobilisations qui ont été constituées pour € 68.439 contre € 68.439 l'exercice précédent.



LES RESULTATS DE CETTE ACTIVITE

Dans ces conditions, le **RESULTAT D'EXPLOITATION** apparaît positif de € 111.105 contre un résultat positif de € 102.700 l'exercice précédent.

Le **RESULTAT FINANCIER** est négatif de <€ 22.745> compte tenu des seules charges financières supportées.

Le **RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS** est donc bénéficiaire de € 88.360.

En l'absence de **RESULTAT EXCEPTIONNEL**, l'exercice 2018 se solde par un bénéfice de € 68.575 après impôt sur les sociétés à hauteur de € 19.785.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 soit la somme de € 68.575 sur le compte « REPORT A NOUVEAU » positif existant au bilan dont le solde passera ainsi de € 53.876 à € 122.451.

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution des dividendes suivants au cours ou au titre des trois derniers exercices sociaux.

EVOLUTIONS PREVISIBLE

Notre objectif est la poursuite du développement harmonieux tout en maintenant une gestion de prudence de sorte à bien contrôler l'évolution des charges et frais généraux.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS

Dans le cadre de l'article L 223-19 Code de Commerce relatif aux conventions dans lesquelles vos associés ou gérants peuvent avoir un intérêt direct ou indirect, nous vous signalons que les conventions antérieurement conclues se sont poursuivies au cours de l'exercice 2016.

CONCLUSION

Si vous approuvez nos propositions, vous voudrez bien sanctionner par un vote positif le texte des résolutions qui va vous être proposé.

LE GERANT

"Certifié conforme
à l'original"

